



Une croissance de la population ralentie et concentrée dans les communes peu denses

Entre 2007 et 2017, le nombre d'habitants du Grand Est augmente très peu (+ 0,1 % par an), à un rythme plus lent qu'entre 1990 et 2007. La croissance est inégalement répartie entre les départements de la région. Elle est essentiellement portée par la hausse de population des communes peu denses.

Elena Mironova, Virginie Pic, Insee

Au 1^{er} janvier 2017, 5 549 586 habitants vivent dans le Grand Est, soit 10,9 % de la population métropolitaine. C'est la région qui compte le plus de communes : leur nombre s'établit à 5 121, soit 14,7 % des communes de la métropole.

Depuis 2007, la population augmente au rythme de 0,1 % par an, comme dans les Hauts-de-France et la Bourgogne-Franche-Comté. Cette progression est l'une des plus faibles de la métropole, qui présente en moyenne une hausse de 0,5 % par an. L'accroissement de la population régionale ralentit par rapport à la période 1990-2007 (+ 0,2 % par an), où elle était déjà en deçà du niveau national (+ 0,5 %).

Seul le solde naturel (naissances - décès) permet un gain de population entre 2007 et 2017 (+ 0,3 % par an), mais il se dégrade par rapport à la période précédente (+ 0,4 %). L'excédent naturel compense cependant encore le déficit migratoire qui atteint - 0,2 % par an (- 0,1 % entre 1990 et 2007).

Quatre départements sur dix gagnent des habitants durant la dernière décennie

Entre 2007 et 2017, les départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin, Aube et Meurthe-et-Moselle enregistrent une hausse de population (entre + 0,4 % et + 0,1 %), tandis que le nombre d'habitants reste stable en Moselle et dans la Marne (figure 1). Le déficit démographique concerne les Vosges, la Meuse, les Ardennes et la Haute-Marne (entre - 0,3 % et - 0,7 %), des départements qui comptent le moins d'habitants au kilomètre carré et qui sont dépourvus de communes densément peuplées.

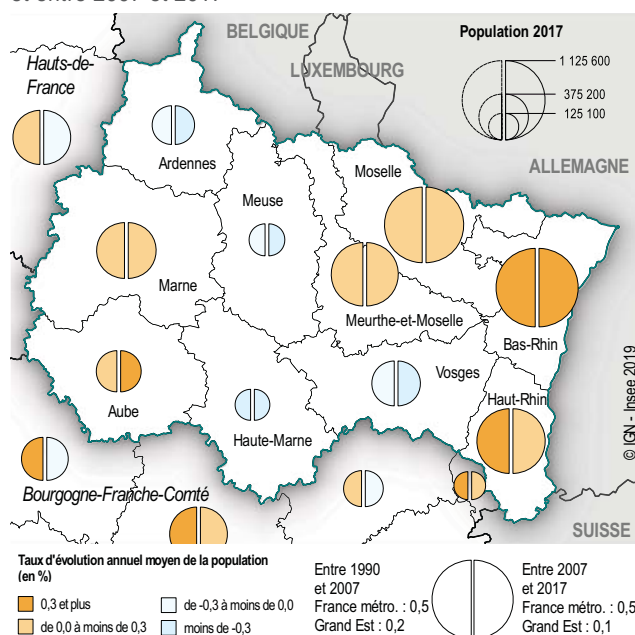
Dans la majorité des départements, la population s'accroît moins ou décroît davantage sur cette période qu'entre 1990 et 2007, à l'exception de l'Aube et de la Meurthe-et-Moselle.

Dans les départements qui gagnent des habitants, le solde migratoire est déficitaire, à l'exception de l'Aube qui dénombre un peu plus d'arrivées que de départs (+ 0,1 %).

C'est donc l'excédent naturel qui permet la hausse ou le maintien de la population (figure 3). Parmi les départements qui perdent des habitants, le déficit migratoire est important et le solde naturel nul ou négatif, sauf dans les Ardennes qui comptent légèrement plus de naissances que de décès (+ 0,1 %).

1 La croissance de population dans l'Aube s'accélère

Évolution de la population par département entre 1990 et 2007 et entre 2007 et 2017



Lecture : dans les Ardennes, le nombre d'habitants baisse de 0,2 % par an entre 1990 et 2007 et de 0,4 % par an entre 2007 et 2017.

Source : Insee, recensements de la population 1990, 2007 et 2017.

2 Un tiers de la population dans les communes peu denses

Population 2017 et évolution selon le niveau de densité des communes entre 2007 et 2017

	Grand Est				France métropolitaine					
	Nombre de communes	Population en 2017	Densité en 2017 (habitants/km ²)	Part de la population (en %)	Taux de variation annuel 2007-2017 (en %)			Taux de variation annuel 2007-2017 (en %)		
					Ensemble	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire apparent	Ensemble	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire apparent
Densément peuplées	60	1 493 538	2 027	26,9	0,1	0,5	-0,4	0,4	0,7	-0,4
De densité intermédiaire	480	1 845 023	345	33,2	0,0	0,2	-0,2	0,4	0,2	0,2
Peu denses	2 250	1 867 723	68	33,7	0,2	0,1	0,0	0,6	0,1	0,5
Très peu denses	2 331	343 302	14	6,2	0,1	0,2	-0,1	0,2	0,0	0,2
Total	5 121	5 549 586	96	100,0	0,1	0,3	-0,2	0,5	0,4	0,1

Note : les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population. Lecture : au 1^{er} janvier 2017, le Grand Est compte 60 communes densément peuplées. Elles comptent 1 493 538 habitants, soit 26,9 % de la population régionale. Leur densité est de 2 027 habitants/km² en moyenne. Entre 2007 et 2017, leur population augmente de 0,1 % par an, contre 0,4 % par an en France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2017 - état civil.

La croissance de la population est concentrée dans les communes peu denses

Une grille communale de densité (*définition*) est utilisée afin de mieux rendre compte de la répartition géographique de la population. Les deux tiers de la population du Grand Est vit dans des communes de densité intermédiaire ou peu denses (*figure 2*), soit 67 % contre 58 % en France métropolitaine. À l'opposé, seuls 27 % des habitants de la région résident dans des communes densément peuplées, soit 11 points de moins qu'au niveau national.

Entre 2007 et 2017, ce sont les communes peu denses qui connaissent la progression de population la plus forte (+0,2 % par an en moyenne). Le Grand Est gagne 42 900 habitants en dix ans, dont 32 600 dans les communes peu denses, soit 76 % de la croissance de population totale (pour 42 % en France métropolitaine). Cette dynamique favorable ne repose que sur l'excédent naturel, le solde migratoire apparent s'avérant nul. La catégorie des communes peu denses est la seule de la région dans laquelle le nombre de départs ne dépasse pas le nombre d'arrivées.

Ce constat doit toutefois être modulé en fonction de la situation géographique de ces communes : seules celles situées à moins de

20 km de la commune dense ou de densité intermédiaire la plus proche comptent plus d'arrivées que de départs, contrairement à l'ensemble de la France métropolitaine, où l'attractivité des communes denses ou de densité intermédiaire se diffuse à plus de 50 km.

Dans les communes densément peuplées, le nombre d'habitants augmente légèrement (+0,1 % par an), mais moins rapidement qu'à l'échelle nationale (+0,4 % par an). Si le solde naturel est nettement positif dans ces communes (+0,5 % par an), les départs y excèdent nettement les arrivées (-0,4 % par an).

Dans les communes de densité intermédiaire, la population est stable, excédent naturel et déficit migratoire apparent s'équilibrant sur la période. ■

Définition

Grille communale de densité

Les communes étant de superficies très variables, certaines d'entre elles peuvent apparaître comme peu densément peuplées ou au contraire densément peuplées, alors même que leurs populations peuvent être de taille comparable et concentrées dans des zones de superficie similaire.

Définie par Eurostat, la grille communale de densité permet de comparer le degré d'urbanisation des pays européens, avec une méthodologie homogène. Elle s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser (et non la densité communale habituelle).

Source

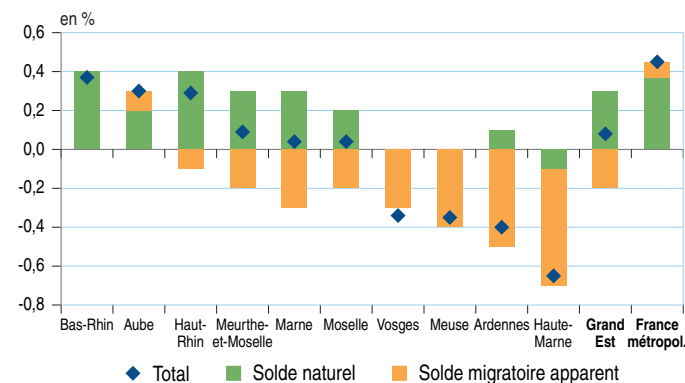
Cette étude porte sur les populations communales, dites « populations municipales légales », issues des recensements de la population réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes, en date de référence au 1^{er} janvier 2017, 2007 et 1990.

Les données de population au 1^{er} janvier 2017 dans les limites territoriales des communes existant au 1^{er} janvier 2019 seront officielles dès leur authentification par décret. Ces populations officielles entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

L'évolution de population mesurée entre 2007 et 2017 est affectée d'un très léger effet lié à la prise en compte de la multirésidence dans le questionnaire.

3 Hausse de la population inférieure au niveau métropolitain

Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 2007 et 2017



Note : les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population.

Lecture : entre 2007 et 2017, la population du Bas-Rhin augmente de 0,4 % par an. Le solde naturel fait accroître la population de 0,4 % par an, tandis que le solde migratoire apparent reste stable.

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2017 - état civil.

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication

Yves Calderini
Rédaction en chef
Laurence Luong

ISSN 2492-4547

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Vallès V., « Une croissance démographique marquée dans les espaces peu denses », *Insee Focus* n° 177, décembre 2019.
- De Bellefon M.-P., Eusebio P., Forest J., Warnod R., « 38 % de la population française vit dans une commune densément peuplée », *Insee Focus* n° 169, novembre 2019.
- Martini T., Nieto V., « La croissance, déjà faible, de la population du Grand Est ralentit », *Insee Analyses Grand Est* n° 89, décembre 2018.

